

ACTUALITÉ LOCALE

Plaidoyer partagé pour l'éducation en conseil municipal

TOULON

L'école et ses besoins ont occupé une bonne partie des débats de la séance publique du 29 septembre.

Avant que ne soit approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseiller municipal de Toulon en commun André De Ubeda (PCF) a souhaité revenir sur les insultes proférées par Amaury Navaranne (RN) à son égard qui sont reportées dans ce document, en faisant remarquer qu'émanant de l'extrême droite, il ne peut que s'en honorer tout en déplorant que cela n'ait pas fait réagir tout le conseil municipal.

L'élue d'opposition est revenue également sur la demande, exprimée lors de la dernière séance, de kits de fournitures scolaires, « que beaucoup de collectivités, y compris de droite, ont mise en œuvre ». « J'ai été voir les directeurs d'école qui n'y sont pas favorables. On a convenu plutôt d'augmenter la dotation. Je pense que ça vous satisfera », lui a répondu la maire de Toulon Josée Massi (SE).

Demandant la parole, l'offenseur incriminé auparavant s'est offusqué de sa mise en cause par la gauche n'y voyant que diffamation et « crachat d'un venin rouge ». Ambiance.

La première magistrate du Port du Levant croit justement avoir dans sa besace de quoi calmer les esprits. Et met donc opportunément en avant « une initiative touchante », réalisée entre autres par les pensionnaires des résidences autonomie gérées par le CCAS « pour sensibiliser le grand public à la cause des aînés ». Des « câlins de poche » qui sont aussitôt distribués aux élus.

Arrivée à la délibération portant sur le « parcours culturel et sportif de l'élève », la maire de



Mis à part les excès coutumiers de l'extrême droite les échanges entre la majorité et son opposition se sont déroulés dans de bonnes conditions. PHOTO TT.

Toulon précise : « M. De Ubeda, vous m'aviez interpellée, je vous ai entendu et donc le budget passe de 290 000 à 350 000 euros, soit une augmentation de 20 % ».

« Je vous en remercie, c'est tout à votre honneur d'avoir écouté l'opposition ça prouve qu'on peut travailler en bonne entente », lui a répondu l'élue de gauche en avouant « avoir tout de même encore des inquiétudes sur l'éducation à Toulon ». « L'idée c'est de vous demander de continuer d'augmenter les budgets car l'éducation c'est l'avenir du pays », conclut-il.

Une école modèle

Au cours de cette séance le voile a également été levé, comme promis, sur l'avenir des

bâtiments et du terrain qui abritaient la Caisse d'allocations familiales à la Beaucaire. Site qui va être racheté par la Ville pour un montant de 3 800 000 euros.

La 2^e adjointe Geneviève Levy a souligné « l'opportunité exceptionnelle de pouvoir avoir enfin une école élémentaire susceptible de disposer de locaux conformes et pouvant accueillir les élèves dans des conditions normales ». Avec le projet également d'installer dans l'autre bâtiment le centre social. Josée Massi a insisté sur « l'opportunité pour la Ville d'installer une école digne de ce nom ». « On fera une école modèle », assure-t-elle.

La conseillère municipale

d'opposition de Toulon en commun Magali Brunel (PS) a estimé pour sa part que ce projet peut être « une formidable occasion pour la Ville de penser avec les habitants le quartier de demain, que cet espace pourrait en partie être reconfiguré ». Et cela « en relation avec une politique de la Ville, du logement et un projet social ».

« Nous sommes très ouverts pour répondre à ce qui peut constituer des attentes dans le culturel et le social », a répondu Geneviève Levy.

« La concertation aura bien lieu », confirme la maire de Toulon.

Dont acte.
Thierry Turpin

EN BREF

Le projet de Mayol à Pipady toujours d'actualité

La conseillère municipale d'opposition Cécile Muschotti (majorité présidentielle) a posé une question orale à la fin du conseil municipal portant sur le projet de Mayol à Pipady : « Nous lisons que les discussions avec le ministère des Armées concernant la question foncière sont toujours apparemment en cours. Des frais ont été engagés comme dans tout projet. Est-ce que c'est la Ville de Toulon qui va devoir payer ses frais ? », demande-t-elle. La maire de Toulon Josée Massi (SE) lui répond : « C'est un projet métropolitain. La question aurait donc dû être posée hier en conseil métropolitain mais je vais néanmoins vous répondre. Et vous rappeler les propos tenus par Monsieur Cavanna, lors de l'assemblée générale du CIL du Mourillon qui vous ont sans doute été mal rapportés puisque vous en avez déduit l'abandon du projet. Les discussions sont actuellement en cours entre les ministères des Armées et de l'Écologie de la cohésion du territoire. Les études préalables ont été payées par la Métropole. »

Prévention de la délinquance

Le conseil municipal a voté l'attribution de subventions à huit associations dans le cadre de la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance pour l'année 2023 et signé des conventions avec les porteurs de projet. Laurent Jerome a expliqué que depuis 2012, la Ville de Toulon poursuit de front plusieurs axes comme la coordination des acteurs locaux de la prévention et de la sécurité, la prévention de la délinquance des mineurs, le renforcement éducatif en prévention spécialisée, mais aussi l'aide aux victimes. Au total, ce sont 12 actions qui seront financées pour un montant total de 215 000 euros. Dont celles dispensées par les centres sociaux de Toulon (9 000 euros) et la Ligue Varoise de Prévention (124 500 euros) Il a été précisé qu'une convention ou un avenant doit intervenir entre la Ville de Toulon et chaque porteur de projet pour lequel l'ensemble des subventions allouées par la Ville est supérieur ou égal à 23 000 euros.

Des habitants de la Beaucaire toujours inquiets

Pendant la tenue du conseil municipal une mobilisation avait lieu devant la mairie de Toulon.

On se regroupe aujourd'hui pour dénoncer tout simplement l'atteinte à la dignité», lance Sonia Fredj pour le collectif de la Beaucaire qui a appelé les habitants de ce quartier populaire à se retrouver devant l'hôtel de ville pendant la tenue du conseil municipal. Et de poursuivre : « On parle de nous comme si on était des animaux sauvages. Mais on est simplement des humains qui veulent faire valoir leurs droits. C'est-à-dire un logement décent, une facturation décente, une écoute de notre bailleur social

en cas de problème, et vivre en sécurité. »

Ce qui a mis le feu aux poudres c'est l'explosion des charges locatives, en particulier celles liées au chauffage en réseau urbain alimentées par l'usine de valorisation énergétique de Lagoubran exploitée par la société Zéphire. Le problème étant que le contrat prévoit une indexation du tarif sur le prix du gaz, qui s'est envolé en 2022.

Les propos rassurant du président de l'office HLM

« Les gens n'arrivent plus à payer leurs factures, et on risque de se retrouver avec une mesure d'expulsion », lâche la locataire.

Joint par téléphone le président de l'office HLM Toulon Var Méditerranée

Mohamed Mahali a été on ne peut plus clair.

« La direction de l'office a reçu une partie des membres de ce collectif et on leur a expliqué qu'on ne bougerait pas tant que la situation ne serait pas réglée. Qu'on travaillait au quotidien pour pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire mais que dans tous les cas tout était gelé », explique-t-il, un peu étonné que le message ne se soit pas passé.

Il insiste donc : « Je répète, il n'y aura aucune mise en demeure pour le règlement de cette régularisation de charges ! Les engagements qu'on a pris seront tenus. »

Des propos rassurants. Même si ça n'enlève rien à la paupérisation et à la mal-vie des habitants.

TT.